



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos de la situation de Tréfimétaux

La fermeture définitive annoncée de l'activité du site de Fromelennes par l'entreprise Tréfimétaux arrive sans grande surprise au terme d'un long feuilleton social douloureux pour le personnel de l'usine comme pour le territoire. Je veux exprimer, avant tout, mon total soutien aux 35 salariés concernés ainsi qu'à leurs familles.

C'est dans ce contexte regrettable que nous avons rencontré Denis LEGRAND, le directeur du site de Fromelennes, avec le maire Pascal GILLAUX, le vice-président à l'économie Mathieu SONNET et le député Pierre CORDIER afin d'évoquer la suite des événements et notamment l'avenir de ce site de 18 hectares et sa dépollution.

À ce sujet, et bien que la direction de Tréfimétaux s'en défende, plusieurs éléments laissent à penser qu'il existe bien un agenda caché de l'entreprise qui lui permettrait de se soustraire au moins partiellement à ses obligations environnementales lors de son départ du site. En particulier le schéma parcellaire de dépollution que les dirigeants évoquent actuellement à propos de certaines zones sur lesquelles « *la nature a repris ses droits* », selon les propres mots du directeur lors de cet entretien.

De concert avec les élus présents, nous avons très fermement exprimé notre désapprobation quant à ce *modus operandi* dont l'issue ne fait aucun doute : ne pas assumer la totalité de la dépollution nécessaire à la salubrité du site.

Les élus du territoire ne seront pas dupes de ce stratagème grossier et ne prendront aucun engagement sans garanties vérifiables du groupe KME.

Le Président

Bernard DEKENS